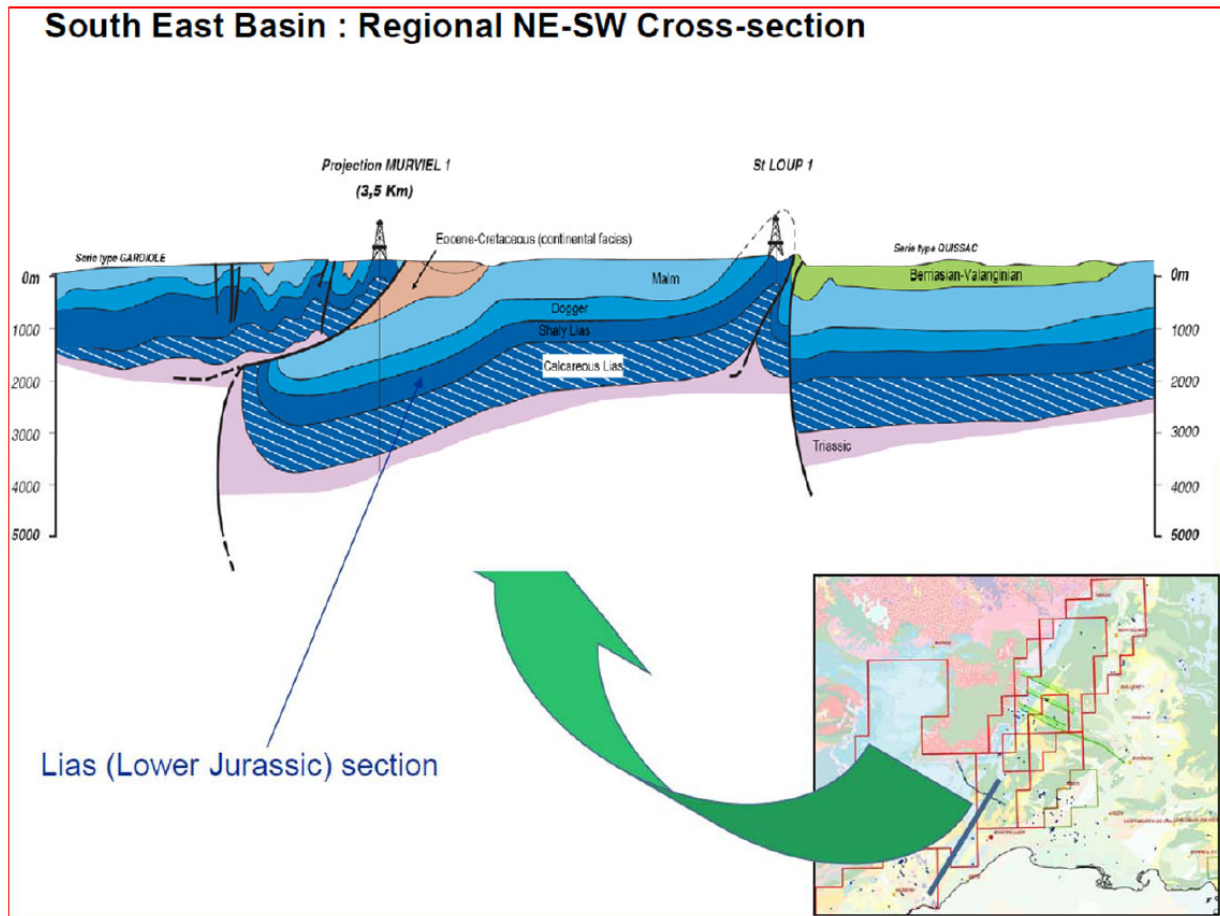


Gaz de schiste : Total montre son grand intérêt et sa détermination pour la région

Dans un document à diffusion confidentielle mais révélé ce matin par Les Échos, l'industriel précise sa vision de la zone au nord de Montpellier pour laquelle il a obtenu un permis d'exploration. L'éventualité de forer deux puits pendant la phase de recherche y est confirmée. Une carte est jointe au document où figurent Gardiole, Murviel, Pic Saint-Loup et Quissac. Le gouvernement en la personne de la ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet se veut rassurant. Sans convaincre.



Le document était destiné à de potentiels partenaires que Total voudrait séduire. Le quotidien économique Les Échos en a assuré, ce matin, une diffusion un petit peu plus large. Le texte rédigé en anglais nous apprend que le géant pétrolier est prêt à partager à hauteur de 50 % son permis d'exploration du gaz de schiste sur la zone qui va du nord de Montpellier à Montélimar. Et qu'une nouvelle demande de permis pour une zone de 1850 km² au nord de la précédente est en cours.

10 voire 20 ans de consommation française

Pour séduire un éventuel partenaire, Total se montre enthousiaste sur les potentialités de la zone : une « vaste et très importante opportunité » (traductions Montpellier journal). Le gisement, selon l'entreprise, pourrait correspondre à 10 voire 20 ans de la consommation actuelle de gaz de la France ! Hypothèses que les études en cours visent à confirmer. Tout cela situé dans « un cadre rural [photo à l'appui] au nord est de Montpellier, commodément situé pour accéder aux infrastructures proches et aux marchés européens du gaz ».

Le document contient même une coupe du sol de la région très proche de Montpellier puisque dessus sont clairement indiqués La Gardiole, Murviel, (Pic) Saint-Loup, Quissac. Contacté par Montpellier journal, le service de presse de Total explique que les deux constructions (rig) matérialisées sur Murviel et le Pic Saint-Loup correspondent à des études réalisées « il y a plusieurs dizaines d'années », c'est-à-dire celles qui sont analysées à nouveau aujourd'hui en laboratoire mais qui « ne donnent pas du tout une projection sur le futur ». En tout cas, cela laisse penser que la région prisée des randonneurs n'est pas exclue des recherches.

« Conditions fiscales parmi les plus attractives »

Du côté des infrastructures, le document précise aussi qu'un « pipeline de gaz traverse la partie nord est du permis ». Et nous apprend que les « conditions fiscales en France sont parmi les plus attractives au monde, avec une taxe totale d'environ 35 % ». Qui a dit que les entreprises payaient trop d'impôts en France ?

Il ne faut donc pas s'étonner que Total semble pressée. La société « propose, en passant plus vite à la seconde et potentiellement à la troisième phase, de mettre en place un programme de travail plus offensif [agressive en anglais] ». La première phase correspond à l'étude technique qui devait durer deux ans et les deux phases suivantes consistent à réaliser deux forages. Le premier serait vertical avec une stimulation de fracture et conditionnerait la réalisation d'un second, horizontal dans le schiste avec une « fracturation à plusieurs stades ». C'est le procédé de fracturation qui fait peur aux opposants du fait des dégâts causés à l'environnement notamment aux États-unis.

« Paysage désolé »

Du côté de l'État, on se veut rassurant. Interrogée mercredi par le député (PS) de l'Ardèche Pascal Terrasse, Nathalie Kosciuko-Morizet (NKM), la ministre de l'écologie, a déclaré à l'assemblée nationale : « Il n'est pas question d'exploiter le gaz de schiste comme cela se fait dans certains pays et notamment aux États-unis. [...] Vous pouvez compter sur ma vigilance pour que nous ne voyons pas en France le type de paysage désolé auquel une exploitation sans retenue et sans contrainte environnementale a conduit les États-unis. »

Charles Lamiroux du Bureau d'exploration des hydrocarbures était sur la même ligne sur France info (14/01) : « Il n'y a pas de risque parce que ces ouvrages sont sous le contrôle des inspecteurs des Dreal donc il n'y a pas de raison de s'inquiéter. On est dans des ouvrages classiques. » Pas sûr que le forage horizontal associé à la fracturation hydraulique soit si classique que ça.

Petit problème, dans le document de Total, il est écrit : « Le succès de la production de gaz des schistes nord américains peut être attribué à l'utilisation fructueuse des techniques de forage horizontal et de la stimulation de fracture à plusieurs stades. Total pense que ces mêmes techniques peuvent être employées pour libérer le gaz emprisonné dans les schistes liassiques à un rythme commercial. » Pas de chance, la ministre n'a pas expliqué à l'assemblée comment la France allait procéder.

« Langue de bois industrielle »

José Bové avait répondu à la ministre avant même qu'elle ne s'exprime. Le député (Europe écologie) était interrogé lors d'une discussion organisée par lemonde.fr sur la « sûreté de l'exploitation » avancée par GDF et Total. Et avait répondu : « Comme à chaque fois, les arguments qui sont avancés sont de dire que les techniques françaises sont plus sûres que les techniques américaines, et que bien évidemment, tout se fera dans le respect des règles environnementales. C'est ce que j'appelle la langue de bois industrielle. »

Le député Terrasse, par ailleurs président du conseil général de l'Ardèche, a demandé deux choses à la ministre : un moratoire sur l'exploration et l'ouverture d'un débat public. Sur le premier point, NKM a déclaré que c'était impossible car « le code minier ne le permet pas ». Et sur le deuxième, elle n'a tout simplement pas répondu.

« Grande pétition d'élus »

Dans un communiqué publié le jour même sur son blog, Pascal Terrasse a réagi en disant que « ce moratoire est légalement possible, il suffit d'en avoir la volonté politique ». Et d'ajouter : « Qui peut croire que le gouvernement aura la volonté de résister aux multinationales américaines quand ces dernières auront investi des millions d'euros dans la recherche et que des gains financiers seront à leur portée. Avec ses homologues présidents des conseils généraux de la Drôme, du Gard et de l'Hérault, Pascal Terrasse souhaite initier une grande pétition d'élus et de citoyens afin d'obtenir ce moratoire et imposer au gouvernement un vrai débat public. »

Le Parti socialiste a lui aussi réagi mercredi par un communiqué dans lequel il dit toujours attendre « des explications probantes du gouvernement et une expertise transparente sur les conséquences écologiques désastreuses que pourraient avoir l'exploration et l'exploitation de gaz de schiste ».